

Université
Littoral Côte d'Opale

Catalogue des bonus

2026-2027

Bureau d'Aide à la Réussite Etudiante
Université du Littoral Côte d'Opale - 1 Place de l'Yser - 59735 Dunkerque

L’ULCO valorise l’engagement de ses étudiants dans les activités sportives, culturelles, professionnelles ou visant à approfondir ses connaissances, en attribuant des notes bonus.

Ce catalogue présente les activités proposées entre autres par les services d’appui à la vie étudiante de l’ULCO et pouvant donner lieu à l'attribution d’une note bonus en 2026-2027.

Modalités d’attribution du bonus selon les MCCC relatives à la Licence et au Master (CFVU du 07/04/2026) :

- Le bonus s’applique dans une compétence ou une UE identifiée par la composante et se traduit par une note sur 20, sans attribution de crédits.
- Il est égal à 3% du total de la note de l’UE ou de la compétence contenant le bonus, soit au maximum 0,6 points (20x3% = 0,6) pour cette UE ou compétence.
- Seules les notes de bonus supérieures à 10/20 sont prises en compte.
- Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant sur une même période (septembre à janvier et février à juin) : la meilleure des notes est conservée.

Seules les formations diplômantes de l’ULCO sont éligibles à l’attribution de bonus. Sont exclus de ce dispositif les formations de l’EILCO (à l’exception du bonus sport), de l’Iscid-CO, de l’INSPE ainsi que les formations sous convention (IFSI, DESCESF et CPGE).

Catalogue des bonus 2026-2027

Sommaire

Activités sportives, culturelles et artistiques

Activités sportives

Piste sur scène (Site de Boulogne-sur-Mer)

Chœur universitaire (Site de Boulogne-sur-Mer)

Atelier théâtre (Site de Boulogne-sur-Mer)

Atelier photo (Site de Calais)

Théâtre d'impro (Site de Dunkerque)

Atelier cinéma (Site de Dunkerque)

Langues et expression

Cours de langues (Sites de Dunkerque, Calais et Boulogne-sur-Mer)

Projet Voltaire

Ateliers d'éloquence (Sites de Dunkerque et Boulogne-sur-Mer)

Engagement Etudiant

Tutorat pédagogique

Engagement étudiant et citoyen

Ambassadeur ULCO

Découvertes et immersions

Stage volontaire

Semestre ou année de césure

Unités d'enseignements

UE TEDS (Transition écologique et développement soutenable)

Préparation aux concours de l'enseignement

UE d'ouverture ou UE suivie dans une autre formation

L'intégralité du catalogue des bonus est à retrouver sur votre ENT dans la rubrique « Services administratifs ».

Activités sportives

Descriptif

Tous les étudiants ont la possibilité de pratiquer une activité physique au sein du Service Universitaire d'Aptitude et de Pratique Sportive (SUAPS).
Seules les activités "qualifiantes/évaluées", "compétitives / évaluées" et "stages évalués" peuvent permettre d'obtenir une note bonus.
La liste des activités sportives proposées est disponible sur le site web du SUAPS.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO

Modalités d'inscription

Les étudiants se préinscrivent par semestre (au premier et/ou au second semestre de l'année universitaire en cours) directement en ligne: https://suaps.extranet.univ-littoral.fr/
Pour toutes les activités, les places sont limitées.

Modalités d'obtention du bonus

Assiduité: un étudiant inscrit en pratique évaluée doit avoir au minimum 10 séances consécutives pour obtenir une note. Pour toute absence et s'il ne vient pas à deux séances consécutives, sans justificatif, il perd sa place et ne pourra pas obtenir de note.

Evaluation: les modalités d'évaluation sont envoyées aux étudiants au moment de la préinscription ou à demander à l'enseignant référent.
L'étudiant peut bénéficier d'une note par semestre.

Exemples de compétences mobilisées ***(selon l'activité choisie)***

- Être capable d'appréhender et d'utiliser les règles, les codes et les principes de travail nécessaires à l'optimisation de la performance
- Être capable de planifier et de gérer une séquence de travail individuelle ou collective
- Être capable de gérer ses limites et de doser ses efforts

ulco Université Littoral Côte d'Opale

Activités sportives, culturelles et artistiques

Activités sportives

- Être capable de se mettre en position de soutien face à une situation problématique d'un partenaire
- Être capable d'assumer son image (silhouette, corps), de prendre conscience des langages et des codes non verbaux et de les utiliser
- Être capable d'appréhender l'exposition de soi, l'épreuve ou la confrontation comme un élément de construction personnelle
- …

Contact et renseignements

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

suaps.administration@univ-littoral.fr

Université Littoral Côte d'Opale

Activités sportives, culturelles et artistiques

Piste sur scène

Site de Boulogne-sur-Mer

Descriptif

L'atelier Piste sur scène vise à développer la créativité de chacun et l'expression corporelle tout en prenant confiance.
En créant un spectacle, l'étudiant découvrira les arts du cirque.
Les séances, d'une durée de 2 heures, débuteront le jeudi 17 septembre 2026 à 16h00 et se dérouleront à la Chapelle sur le site de Boulogne-sur-Mer, une fois par semaine.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO

Modalités d'inscription

L'inscription se fait dès la rentrée à la Chapelle sur le site de Boulogne-sur-Mer, au début du premier semestre et/ou du second semestre de l'année universitaire en cours.

Modalités d'obtention du bonus

La présence a un minimum de 10 séances de 2h par semestre est requise.
Les étudiants peuvent bénéficier de cette note au premier et/ou au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Communiquer ses émotions
- Développer la patience, la rigueur et la précision
- Gérer l'équilibre
- …

Contact et renseignements

La Chapelle Espace Culturel
lachapelle@univ-littoral.fr

Activités sportives, culturelles et artistiques

Chœur universitaire

Site de Boulogne-sur-Mer

Descriptif

L'atelier Chœur universitaire est un atelier de travail vocal collectif qui a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la pratique vocale, en chœur mixte et en polyphonie.
Les répétitions ont lieu 1 heure par semaine (le jeudi à 18h15) tout au long du semestre et donnent lieu à une prestation en fin de semestre.
Deux sessions possibles au premier et/ou au second semestre.
L'atelier démarre le 17 septembre.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO, sans prérequis.

Modalités d'inscription

L'inscription se fait auprès du Chef de Chœur, Maurice Brouiller et/ou auprès de Mme Bertin à l'Espace Culturel La Chapelle.

Modalités d'obtention du bonus

L'étudiant doit faire preuve d'assiduité et participer aux évènements prévus (concerts, rencontres artistiques,…).
La présence à un minimum de 10 séances est requise pour obtenir une note bonus.
Les étudiants peuvent bénéficier de cette note au premier et/ou au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Travailler en groupe
- Mémoriser un répertoire vocal
- Tenir sa place au sein de la polyphonie
- …

Contact et renseignements

La Chapelle Espace Culturel
lachapelle@univ-littoral.fr

Activités sportives, culturelles et artistiques

Atelier théâtre

Site de Boulogne-sur-Mer

Descriptif

L'atelier théâtre, en partenariat avec le théâtre Monsigny de Boulogne-sur-Mer, vise à développer l'expression et la confiance en soi.
Lors de cet atelier, les étudiants pratiquent l'improvisation théâtrale et sont sensibilisés à la découverte de pièces d'auteurs classiques et contemporains.
Les séances se déroulent le mardi de 18h00 à 20h00 à la Chapelle sur le site de Boulogne-sur-Mer à compter du 15 septembre.
Deux sorties au théâtre Monsigny sont prévues.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO

Modalités d'inscription

L'inscription se fait à la Chapelle sur le site de Boulogne-sur-Mer au moment de l'atelier ou par mail lachapelle@univ-littoral.fr

Modalités d'obtention du bonus

La présence a un minimum de 10 séances de 2h est requise ainsi que la participation à la restitution finale.
Les étudiants peuvent bénéficier de cette note au premier et/ou au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Prendre la parole en public avec aisance
- Apprendre la concentration, le travail en groupe, la diction
- Mémoriser un texte
- Travailler sa respiration
- …

Contact et renseignements

La Chapelle Espace Culturel
lachapelle@univ-littoral.fr

Activités sportives, culturelles et artistiques

Atelier photo

Site de Calais

Descriptif

L'atelier photo a pour objectif d'apprendre aux étudiants à transformer leur smartphone en un outil de création artistique. Durant chaque séance, les participants apprennent à maîtriser la lumière, soigner leur composition et retoucher leurs images directement sur téléphone. Du portrait au style urbain, cette activité permet de développer son regard et d'assimiler les techniques de la photographie.
Les séances (environ 10 par semestre), se dérouleront le mardi de 17h30 à 19h00.
Ouvert à tous les niveaux, aucun matériel requis en dehors d'un smartphone.

Public concerné : tous les étudiants inscrits à l'ULCO

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font par mail : mde-calais@univ-littoral.fr ou directement à la Maison de l'Etudiant.

Modalités d'obtention du bonus

La présence à un minimum de 8 séances est requise.
Les étudiants peuvent bénéficier du bonus au premier et/ou au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Développer un œil critique pour analyser son travail et progresser
- Maîtriser la gestion et la manipulation de son smartphone
- Faire preuve de sérieux et de rigueur
- …

Contact et renseignements

Pierre COLIN
03 21 46 36 64
06 71 20 26 09
mde-calais@univ-littoral.fr

Activités sportives, culturelles et artistiques

Théâtre d’impro

Site de Dunkerque

Descriptif

L'atelier d'improvisation est un atelier d'expression théâtrale qui a pour objectif de favoriser les rencontres entre étudiants et de s'initier à une pratique artistique originale.
Animée par la Cie Bidule, cette activité collaborative ne nécessite aucun prérequis, ni texte à apprendre, ni rôle à préparer. L'accent est mis sur la spontanéité, la créativité instantanée et le lâcher-prise. Durant chaque séance, les participants explorent les techniques du théâtre d'improvisation où tout s'invente sur le moment, le tout au sein d'un cadre bienveillant, convivial et propice aux échanges.

Public concerné : tous les étudiants inscrits à l’ULCO

Modalités d’inscription

Les inscriptions se font par mail : mde-dunkerque@univ-littoral.fr ou directement à la Maison de l’Etudiant.
L’information sera disponible sur les TV, mails, réseaux sociaux dès la rentrée.

Modalités d’obtention du bonus

L’étudiant doit s’investir dans l’atelier « Théâtre d’Impro » à raison de 9 séances (d’octobre à janvier) de 2h chacune. Les étudiants peuvent bénéficier de la note bonus au second semestre de l’année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Communiquer efficacement à l'oral
- Pratiquer l'écoute active
- Prendre la parole en public
- Développer sa confiance en soi Gérer son stress
- Faire preuve de créativité
- Cultiver son imagination
- …

Contact et renseignements

Maison de l’Etudiant
03 28 23 70 09
mde-dunkerque@univ-littoral.fr

Activités sportives, culturelles et artistiques

Atelier cinéma
Partenariat ULCO / Studio 43

Site de Dunkerque

Descriptif

L'atelier cinéma est un atelier créatif qui a pour objectif de permettre aux participants de plonger dans les coulisses du septième art en créant leur propre court-métrage.
En 10 séances, cet atelier participatif offre l'opportunité d'explorer toutes les étapes clés de la création cinématographique : de l'écriture du scénario au tournage, en passant par la prise de son et la réalisation..
Le film réalisé sera projeté sur grand écran lors d'une séance spéciale printanière organisée au Studio 43. Une occasion unique de concrétiser ses ambitions cinématographiques et de partager son œuvre avec le public.

Public concerné : tous les étudiants inscrits à l'ULCO

Modalités d'inscription

Les inscriptions se font par mail : mde-dunkerque@univ-littoral.fr ou directement à la Maison de l'Etudiant.
L'information sera disponible sur les TV, mails, réseaux sociaux dès la rentrée.

Modalités d'obtention du bonus

L'étudiant doit s'investir dans « l'atelierCinéma » à raison de 10 séances (de janvier à avril) de 2h chacune. Les étudiants peuvent bénéficier de la note bonus au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Communiquer à l'oral et à l'écrit
- Gérer son stress
- Faire preuve d'adaptabilité
- Développer sa confiance en soi
- Faire preuve de créativité
- …

Contact et renseignements

Maison de l'Etudiant
03 28 23 70 09
mde-dunkerque@univ-littoral.fr

Langues et expression

Cours de langues

Calais, Dunkerque et Boulogne-sur-Mer

Descriptif

Les cours de langues du Centre de Ressources en Langues (CRL) sont dispensés sur les sites de Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque (allemand, chinois, espagnol, FLE, italien, néerlandais, portugais, russe…)
Les langues proposées selon les sites et les modalités d'inscription sont disponibles sur le site du CRL (rubrique les cours du CRL)

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO

Modalités d'inscription

Il appartient à chaque étudiant concerné de procéder lui-même à son inscription selon le calendrier qui lui sera communiqué par son secrétariat pédagogique.

Modalités d'obtention du bonus

Pour bénéficier d'une note bonus, la présence aux cours (20h TD par semestre) et aux évaluations est obligatoire.
Les étudiants peuvent bénéficier de cette note au premier semestre et/ou au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Communiquer à l'oral et à l'écrit
- Développer ses connaissances culturelles
- Adapter le registre de langue, exploiter les supports linguistiques
- …

Contact et renseignements

Service CRL/LanSAD

lansad@univ-littoral.fr

Université Littoral Côte d'Opale

Langues et expression

Projet Voltaire

Descriptif

Le projet Voltaire est une plateforme d'autoformation conçue pour perfectionner l'expression écrite et orale ainsi que l'orthographe. Accessible en toute autonomie à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone portable, elle s'adapte au niveau de l'étudiant pour le faire progresser de façon ludique. Le suivi de l'entraînement sur les modules expression et orthographe donne droit à une note bonus.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO et à la plateforme Projet Voltaire au cours de l'année universitaire, à l'exclusion des étudiants pour qui le Projet Voltaire est intégré et évalué dans leur formation.

Modalités d'inscription

L'inscription à la plateforme et au bonus "Projet Voltaire" se fait via le formulaire dédié accessible sur le site de l'ULCO (rubrique formation/Une université pour réussir/Projet Voltaire).

Modalités d'obtention du bonus

Un minimum de 12h d'entraînement sur la plateforme est requis.
L'entraînement peut débuter au premier ou au second semestre de l'année universitaire en cours mais la note bonus ne peut s'obtenir qu'en fin de second semestre.

Compétences mobilisées

- Développer ses compétences en orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire
- Organiser son temps pour se former en autonomie
- …

Contact et renseignements

Bureau d'Aide à la Réussite Etudiante
bare@univ-littoral.fr

Université Littoral Côte d'Opale

Langues et expression

Ateliers d’éloquence

Sites de Dunkerque et Boulogne-sur-Mer

Descriptif

Les ateliers d’éloquence sont des événements permettant aux étudiants de s’entrainer à la plaidoirie ou au discours argumentatif sur un thème choisi dans une liste de thèmes préalablement communiquée, ou sur un thème libre.
Pour participer à l'atelier, chaque étudiant doit préparer sa prestation en amont et en autonomie, ce qui nécessite un investissement personnel, notamment par la recherche d'une documentation sur le thème choisi, la rédaction d'un argumentaire structuré et un travail d'entrainement afin de respecter la contrainte de temps d'exposé.
La plaidoirie d’une durée limitée est réalisée durant l’atelier devant un jury composé d’au moins un enseignant, un professionnel (avocat par exemple) et/ou un étudiant, lequel jury fait un retour aux étudiants sur les exercices réalisés. Les prestations sont réalisées en public.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l’ULCO.
Les ateliers se déroulent sur les sites de Boulogne-sur-Mer et de Dunkerque durant l’année universitaire.

Modalités d’inscription

L’inscription se fait auprès des secrétariats pédagogiques de Licence Droit.
Site Dunkerque : Laetitia BULTE
Site Boulogne-sur-Mer : Elodie CONDETTE

Modalités d’obtention du bonus

Une note bonus est attribuée à la suite de la participation à deux ateliers d’éloquence.
Nombre de places limité - Durée d’un atelier : 1h30.

ulco Université Littoral Côte d’Opale

Langues et expression

Ateliers d'éloquence

Sites de Dunkerque et Boulogne-sur-Mer

Compétences mobilisées

- Prendre la parole en public
- Construire un argumentaire sur un thème proposé
- Maîtriser la langue française
- Maîtriser sa diction
- Utiliser la communication non verbale et gérer ses émotions
- Effectuer les recherches pour construire un argumentaire
- Gérer son temps de parole et son temps de préparation

Contact et renseignements

Frédéric DAVANSANT

Site Boulogne-sur-Mer : Elodie CONDETTE:
licence.droit@univ-littoral.fr

Site Dunkerque : Laetitia BULTE
mail : laetitia.bulte@univ-littoral.fr

Université Littoral Côte d'Opale

Engagement étudiant

Tutorat pédagogique

Descriptif

Les tuteurs pédagogiques proposent des séances de tutorat pendant lesquelles ils accompagnent les étudiants de première année dans leurs apprentissages.
Cette mission peut être valorisée par l'obtention d'une note bonus.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO ayant signé un contrat de tuteur pédagogique (contrats non accessibles aux étudiants de première année).

Modalités d'obtention du bonus

Pour obtenir une note bonus, le tuteur pédagogique doit:
-justifier de sa participation aux 4h de formation obligatoire
-avoir déposé les pièces justificatives sur la plateforme dédiée (journaux de bord, émargements,…)
-avoir effectué 10h de tutorat pédagogique avant le 31 mars de l'année universitaire en cours
La note bonus ne peut être attribuée qu'au second semestre de l'année universitaire en cours et est accordée qu'une seule fois par cycle de formation (licence, master,…).

Compétences mobilisées

- Communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit.
- Construire et animer une séance de tutorat.
- …

Contact et renseignements

Bureau d'Aide à la Réussite Etudiante:
bare@univ-littoral.fr

ulco Université Littoral Côte d'Opale

Engagement étudiant et citoyen

Engagement étudiant

Descriptif

L'ULCO propose aux étudiants de valoriser leur engagement étudiant par l'un des deux dispositifs suivants :

- le **"label citoyen"** qui permet de valoriser les compétences développées lors de l' engagement.
- Le **"Diplôme Universitaire (DU) Engagement Etudiant "** qui, en complément de valoriser les compétences développées lors de l' engagement, permet d'acquérir des compétences et outils utiles à la mise en place de projets associatifs et solidaires.

Ces deux dispositifs sont accessibles en distanciel asynchrone et permettent l'acquisition d'une note bonus au titre des compétences acquises par l'engagement.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO en formation initiale.

Sont concernés:

-les étudiants élus titulaires et suppléants des conseils centraux de l'université ou conseils de composante/CGU ou au CROUS,

-les étudiants membres bénévoles d'une association étudiante de l'ULCO ou d'une association extérieure à l'université

-les étudiants engagés en mission de service civique

-les étudiants réservistes (militaire, gendarme, police, pompiers, sécurité civile...)

-les étudiants engagés en tant que pompiers, gendarmes (etc…) volontaires

-les étudiants engagés en volontariat international en entreprise

Modalités d'inscription

Les demandes sont à formuler en début d'année universitaire.

Les informations sont disponibles sur le site de l'ULCO (rubrique vie de campus/vie étudiante/vie associative/valorisation de l'engagement étudiant).

Engagement étudiant et citoyen

Modalités d'obtention du bonus

L'engagement se fait sur l'année pour l'obtention du bonus au second semestre de l'année universitaire en cours.

-Pour les élus : justifier d'une participation régulière aux conseils durant l'année universitaire
-Pour les bénévoles associatifs : justifier d'un investissement d'au moins 2 heures par semaine pendant 6 mois durant l'année universitaire
-Pour les autres : justifier de l'effectivité de l'activité durant l'année universitaire (contrat en cours).
Un engagement étudiant ne peut être valorisé qu'une fois.

Compétences mobilisées

- Mettre en œuvre un projet
- Gérer son temps, planifier, anticiper
- Coopérer pour atteindre des objectifs…

Contact et renseignements

Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap (BVEH)
vie.etudiante@univ-littoral.fr

Engagement étudiant

Engagement étudiant

Ambassadeur ULCO

Descriptif

Les ambassadeurs ULCO sont des étudiants bénévoles qui témoignent et représentent l'université et/ou leur formation lors d'évènements publics, tels que les JPO, le salon des masters, les salons étudiants, les journées d'immersion, les visites de collégiens ou lycéens à l'ULCO… Certains de ces évènements ont lieu le samedi.

Public concerné

Tous les étudiants ayant déjà validé une année de formation à l'ULCO.

Modalités d'inscription

Inscription par mail auprès du SUAIOIP (suaio@univ-littoral.fr) qui vous communiquera les différents évènements auxquels vous pouvez participer. Nombre de places limité.

Modalités d'obtention du bonus

Pour obtenir une note bonus, l'ambassadeur ULCO doit:

- Justifier de sa participation aux 2 heures de formation obligatoire
- Représenter l'ULCO et/ou sa formation pour un minimum de 16h lors des évènements organisés au cours de l'année universitaire.

La note bonus ne peut être attribuée qu'au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Analyser la demande et savoir y répondre
- Transmettre des informations précises
- Structurer sa pensée
- Animer des ateliers
- Guider les échanges
- Travailler en équipe tout en pouvant travailler en autonomie
- Être autonome, accueillant et dynamique…
- Être à l'aise à l'oral
- …

Contact et renseignements

Responsable de formation ou
SUAIOIP
suaio@univ-littoral.fr

ulco Université Littoral Côte d'Opale

Découvertes et immersions

Stage volontaire

Descriptif

Le stage volontaire est une période de mise en situation en milieu professionnel réalisée à l'initiative de l'étudiant. Sa durée peut être comprise entre 7h et 924h, effectuées en bloc ou de façon alternée (exemple : 7h tous les samedis de septembre à février), en France ou à l'étranger. Le stage volontaire doit être réalisé en dehors des cours et avant la délibération du jury de l'année en cours.
Les objectifs du stage doivent être compatibles avec ceux du diplôme suivi par l'étudiant. Des stages volontaires destinés à découvrir un autre secteur peuvent être envisagés.
* Sous réserve de validation du responsable de formation.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO dont la formation autorise les stages volontaires sous forme de bonus dans les conditions fixées par la formation et prévues dans le guide des études.

Modalités d'inscription

L'étudiant souhaitant effectuer un stage volontaire doit se renseigner sur les modalités de réalisation auprès de sa formation (durée, période, calendrier, évaluation).
La saisie de la convention se fait sur la plateforme Pstage .

Modalités d'obtention du bonus

Les stages volontaires donnent lieu à une restitution (rapport écrit et/ou soutenance orale) et une évaluation. Les modalités d'obtention du bonus sont définies par la formation.

Compétences mobilisées

- S'insérer dans un environnement professionnel
- Appliquer, développer ou approfondir des compétences professionnelles et transversales
- Explorer les métiers dans différents contextes professionnels
- Confronter ses représentations d'un métier à la réalité d'un domaine professionnel
- Construire son réseau professionnel
- …

Contact et renseignements

Responsable de formation ou secrétariat pédagogique

Découvertes et immersions

Semestre ou année de césure

Descriptif

La césure est un dispositif facultatif qui permet à l'étudiant de suspendre sa formation pendant une année universitaire au maximum.

Public concerné

Tous les étudiants inscrits à l'ULCO ayant réalisé une césure durant un et/ou deux semestres de l'année universitaire en cours.

Modalités d'inscription à la césure

Le formulaire et les informations concernant la demande de césure sont disponibles sur le site de l' ULCO (rubrique formation/une université pour réussir/césure).
Dès l'accord reçu pour son projet de césure, l'étudiant sera automatiquement inscrit dans l'espace "césure" Moodle.

Modalités d'obtention du bonus

La note bonus sera accordée qu'une seule fois par cycle de formation.
Lors d'une césure effectuée sur un ou deux semestres de l'année universitaire en cours, la note bonus sera prise en compte sur l'année n+1.
Dans l'espace "césure" Moodle, l'étudiant devra compléter le référentiel de compétences en plus du bilan obligatoire.

Compétences mobilisées

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre
- Gérer des conflits
- S'auto-analyser
- S'ouvrir sur le monde
- Maîtriser une langue étrangère
- Travailler en équipe
- S'organiser
- …

Contact et renseignements

Bureau d'Aide à la Réussite Etudiante:
bare@univ-littoral.fr

Unités d'Enseignement

TEDS
Transition Ecologique et Développement Soutenable

Descriptif
Une formation dédiée à la Transition Écologique et au Développement Soutenable qui mêle savoirs théoriques, découvertes de terrain, ateliers interactifs et projet collectif.
Au programme :

- **Découverte de la crise écologique**
- **Biodiversité et solutions**
- **Justice climatique**
- **Changement climatique**
- **Ressources et alimentation**
- **Un projet de groupe stimulant** : Réinventer une friche industrielle locale en équipe en laissant parler sa créativité pour imaginer un avenir durable !

La formation consiste en un module de sensibilisation : 30h au S2.

Public concerné
Se renseigner auprès du secrétariat pédagogique de la formation.

Modalités d'inscription
Les inscriptions se font par mail :emma.basse@univ-littoral.fr
Pas de pré-requis.

Modalités d'obtention du bonus
Pour bénéficier d'une note bonus, la présence aux cours tout au long du semestre, à la soutenance et à l'évaluation de la visite est obligatoire.
Les étudiants peuvent bénéficier de cette note au second semestre de l'année universitaire en cours.

Compétences mobilisées

- Compréhension des enjeux environnementaux globaux
- Travail en groupe et gestion de projet

ulco Université Littoral Côte d'Opale

Unités d'Enseignement

TEDS
Transition Ecologique et Développement Soutenable

- S'ouvrir à la complexité dans la durabilité en développant un esprit systémique, interdisciplinaire, critique et créatif
- Envisager des avenirs alternatifs durables en imaginant et en développant des scénarios alternatifs
- Lecture critique et contextualisation
- Outils d'évaluation et de sensibilisation
- Agir individuellement ou collectivement pour la durabilité
- …

Contact et renseignements

emma.basse@univ-littoral.fr

Université Littoral Côte d'Opale

Unités d'Enseignement

Préparation aux concours de l'enseignement

Descriptif

L'ULCO accompagne les étudiants dans la préparation des souhaitant des concours de professorat des écoles ou du CAPES en leur proposant deux modules d'entraînement aux préparations des épreuves écrites et orales:

- Module PCPE : il se compose de 166 heures, et assure la préparation aux deux épreuves écrites et aux deux épreuves orales du concours du Professorat des écoles
- Module PEPC: il se compose de 20 heures, et prépare à la seconde épreuve orale (épreuve professionnelle), qui prend la même forme pour toutes les disciplines.

Les enseignements se déroulent en visio le vendredi après-midi et le samedi matin.

Public concerné

Module PCPE: Il s'adresse aux L2 (semestre 3 et 4) et L3 (semestre 5 et 6)
Module PEPC: Il ne s'adresse qu'aux L3 et se déroule au semestre 6.

Modalités d'inscription

Les fiches d'inscription sont à retirer auprès de votre secrétariat pédagogique.

Modalités d'obtention du bonus

Les étudiants seront évalués par le biais d'un QCM de vérification des apprentissages.

Compétences mobilisées

- Maîtriser les savoirs disciplinaires
- Structurer sa pensée
- Concevoir, organiser et animer une séance pédagogique
- Capacité à justifier ses choix pédagogiques et à s'adapter à des situations variées en classe
- Argumenter et interagir avec le jury

Contact et renseignements

M. Messiaen

jean-pierre-messiaen@univ-littoral.fr

Mme Haman

catherine.haman@univ-littoral.fr

Unités d'Enseignement

UE d'ouverture ou UE suivie dans une autre formation

Le suivi d'une UE d'ouverture ou d'une UE suivie dans une autre formation peut donner droit à bonification. Pour connaître les modalités d'obtention d'une note bonus dans ce cadre, contactez votre secrétariat pédagogique ou votre responsable de formation.

Université Littoral Côte d'Opale

Université
Littoral Côte d'Opale

Bureau d'Aide à la Réussite Etudiante

Université du Littoral Côte d'Opale
Place de l'Yser - 59735 Dunkerque Tél.
03-28-23-74-45